

LE PETIT MÉTROPOLITAIN

#65
AVRIL
2022

LE MAGAZINE DES AGENTS DE LA MÉTROPOLE



p.08

REGARDS CROISÉS

Un mobilier pas comme les autres

p.14

EN ACTION :

La relation usager



DOSSIER :
Cybersécurité, appel à la plus grande vigilance

Retrouvez le Petit métropolitain sur comete.grandlyon.fr

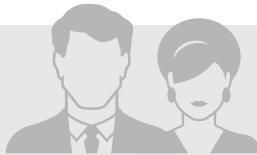
GRANDLYON
la métropole

#65
AVRIL
2022

Laurette Joulié, responsable magasin (DRHMG), va à la rencontre de Francis Giacomin, gestionnaire du marché de mobilier urbain (DGEEP).

P 2

RÉFÉRENTS



Direction Générale des Services

Direction Ressources urbain

et environnement :

Écologie : Cécile Bracco

Gestion des déchets nettoiement :

Ingrid Mourier

Énergie-développement durable :

Véronique Saint-André

Voirie-végétal : Karine Lalo

Direction Prospective et dialogue public :

Léna Palenius

Délégation Développement responsable

Direction Valorisation territoriale & relations internationales :

Stéphanie Weill

Direction Innovation numérique & systèmes d'information :

Julien Veaux, Yves Estève

Délégation Solidarités, habitat et éducation

Marie Slachetka

Madeleine Aufrand

Délégation Ressources humaines et moyens généraux

Mission projets transversaux et communication :

Aurélie Giron

Bénédicte Mouton

Service Documentation :

Cécile Ducharme

DVMAP – SERVICE DE LA COMMUNICATION INTERNE
HÔTEL DE MÉTROPOLE

20, rue du Lac, CS 33569
69505 Lyon Cedex 03

Tél. 04 26 99 37 87

communicationinterne@grandlyon.com

Directrice de la publication

Anne Jestin

Rédactrice en chef

Dominique Yoyo

Coordination et rédaction

Jennifer Schies / Véronique Riffault /
Yves Estève

Crédit photos

Jérémie Cuenin / Thierry Fournier /
Eric Soudan / Anne Thomé

Conception maquette

In Média Res

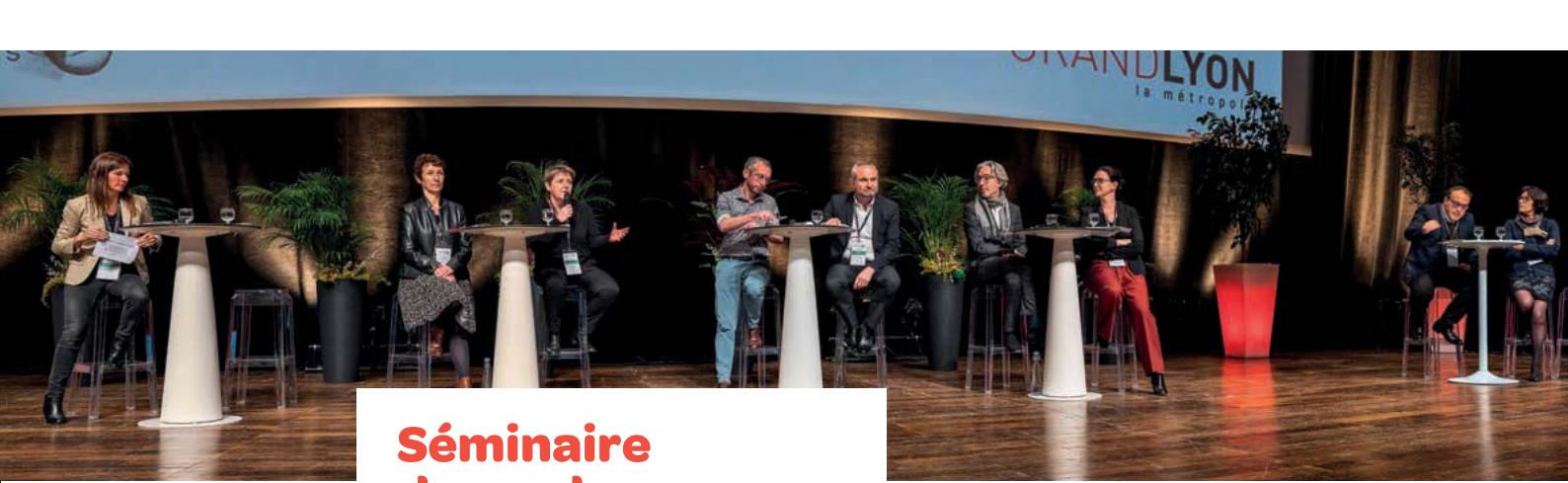
Réalisation

Atelier Grève-Viallon

Impression

OTT imprimeurs





Séminaire des cadres & managers : retour en images !

Mardi 5 avril s'est tenu le premier séminaire des cadres et des managers du mandat. Au menu de ce temps fort de la collectivité : les interventions du Président Bruno Bernard et de la Vice-Présidente aux Ressources humaines, Zémorda Khelifi, une table ronde rassemblant les membres de la Direction générale et plusieurs collègues porteurs de projets pour nous parler territorialisation, relation aux usagers, évolution de nos politiques publiques et avancées des projets internes (équipements informatiques, enquête conditions et qualité de vie au travail, éco-exemplarité de la collectivité et démarche managériale). Chaque participant pouvait ensuite assister à une conférence de son choix, dont celle de Stéphane Diagana - futur parrain de l'évènement Parenthèse ! - sur la performance collective durable.

 Retrouvez les replays sur [Comète!](#)



SÉMINAIRE DPST



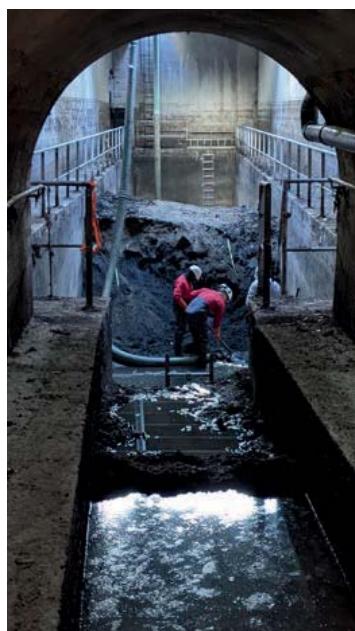
Le premier séminaire de la direction Planification et stratégies territoriales (DPST-DUM) s'est tenu le jeudi 17 mars. Le matin, un travail a été mené en ateliers créatifs sur la thématique : « quelle vision de la Métropole de demain ? » autour des futurs modèles de développements urbains. Cette réflexion réalisée en groupes de travail a eu lieu sous le regard avisé de Michel Lussault, directeur de l'École urbaine de Lyon. Les agents ont produit une

affiche et un slogan engagé. Sébastien Chambe, DGA de la DUM était présent pour écouter les restitutions. L'après-midi a été consacré aux bilans des services montrant la richesse des projets. Au regard des dossiers évoqués, l'année 2022 s'annonce tout aussi foisonnante !

 **Retrouver l'interview d'Anne Besnehard, responsable de la DPST, et la synthèse de cette journée dans les pages Comète de la DUM.**

Curage mécanique exceptionnel

Ce sont plus de 400 tonnes de matières que, mi-mars, 12 des agents de l'équipe du Pôle interventions mécanisées à la direction Eau et déchets (DTEE) ont extrait d'un bassin de dessablement



en vue d'un retraitement à la station Pierre Bénite. Cette opération qui a eu lieu quai des Etroits (Lyon 5), est le résultat d'une coopération entre l'unité Curage mécanisé et d'autres unités du service Exploitation des réseaux. Parmi celles-ci, citons les équipes du site d'exploitation Églantines (propriétaire de l'équipement), celles de la métallerie (en charge de la construction de plateformes garantissant accessibilité et sécurité aux agents), l'unité Développement et maintenance des vannes, qui a isolé l'équipement, et la cellule chargée de la mesure des gaz durant l'intervention. Ce chantier, risqué au regard de possibles dégagements gazeux, a été mené tambour battant, en deux semaines. Une performance tant par l'ampleur de l'intervention que par l'efficacité du travail collaboratif ayant permis de valider les modes opératoires en régie.

PROFITEZ D'UN TEMPS DE CONVIVIALITÉ AVEC PARENTHÈSE MÉTROPOLE



Cette année encore, le service de la communication interne vous propose de participer à Parenthèse Proche de vous. Les agents des territoires métropolitains pourront formuler leur demande de participation à des activités sport, culture, détente et éco-responsable, de fin avril à fin juillet 2022. De nouvelles animations en lien avec la mobilité et la démarche prospective de l'eau seront également à découvrir entre collègues ! L'événement Parenthèse Estivale aura lieu le **vendredi 1er juillet au Parc de Parilly** à Bron. Stéphane Diagana, champion du monde d'athlétisme, sera le parrain de cette édition ! Au programme : des rallyes sportifs, des activités détente, des stands avec animations ludiques et pleins d'autres surprises à partager ! Pour s'inscrire, rendez-vous en juin sur Comète.

 **Contactez l'équipe Parenthèse pour toute question : parenthese@grandlyon.com**

Le mois de l'Europe à Lyon et dans sa Métropole



L'équipe du service Affaires européennes basée à Lyon

Mai sera l'occasion de parler d'Europe aux Grands Lyonnais mais aussi de les entendre.

« L'édition 2022 met à l'honneur la jeunesse afin de rapprocher l'Europe de ce public. L'ambition de l'Union européenne est de les aider à surmonter les difficultés engendrées par la crise sanitaire et à devenir des citoyens actifs » confie Odile Huiban, responsable du service Affaires européennes de la direction Valorisation du territoire et relations internationales (DVTRI - DDR).

Nombre d'événements se tiendront sur le territoire autour des thématiques de l'éducation, le changement

climatique, la santé, la lutte contre les discriminations, la mobilité entre les pays européens et la démocratie. La solidarité européenne avec l'Ukraine sera également un temps fort de la programmation. Pour mettre en avant ces enjeux au sein de l'agglomération, la Métropole et la Ville de Lyon travaillent de concert avec la Maison des Européens de Lyon, le dispositif Erasmus, la Maison de la danse, Arty Farty, l'Université Lumière Lyon 2 et celle Franco-allemande, la Villa Gillet, le Goethe Institut ainsi que les communes du territoire.

→ Pour plus d'infos, consulter le site [du grandlyon.com](http://grandlyon.com)

LES MÊTATESTEURS FÊTENT LEUR 20^e RENDEZ-VOUS

Anniversaire ! Le projet expérimental «Les MÊTAtesteurs» a conduit, le 16 mars dernier, sa 20^e rencontre participative, en plein air cette fois-ci, et au cœur du projet Part-Dieu. Au programme : 12 agents de la Métropole ont passé au peigne fin le projet de rénovation de la place des Martyrs de la Résistance (Lyon 3^e), avant de faire leurs propositions pour un aménagement inspiré et inspirant.

Prochain rendez-vous des MÊTAtesteurs ? En avril 2022, avec l'organisation d'un « focus group » et la mise en place d'un questionnaire interactif autour du projet SEMEUR, une démarche de végétalisation des stations et lignes de tramway.

✗ Pour toute précision : voir [Comète > À votre service > MÊTAtesteurs](#) et/ou écrire à metatesteurs@grandlyon.com

Stratégie Ville perméable : l'acte 2 voté le 14 mars

Des outils et des solutions pour mieux gérer les eaux pluviales là où elles tombent, c'est ce que propose la stratégie Ville perméable. Désimperméabilisation des rues et pieds d'arbres, utilisation d'enrobé ou béton drainant, déconnection des eaux de pluie du réseau des eaux usées, noue, jardin de pluie... autant d'exemples réalisés grâce à l'action transverse des directions de la Métropole. Une stratégie ambitieuse qui prévoit 400 hectares déconnectés/désimperméabilisés pour la suite du mandat.

Reclassements statutaires

Des agents de catégorie C et certains cadres d'emplois de la filière médico-sociale ont bénéficié d'un reclassement statutaire au 1^{er} janvier 2022, avec une mise en paie en avril 2022.

Service Action et innovation sociale : nouvelle adresse

Les assistantes sociales du personnel ont emménagé dans de nouveaux locaux. Retrouvez-les au 141 rue Pierre Corneille 69003 Lyon.

→ Contact : ass-drh@grandlyon.com
04 78 63 41 37



Des logements moins chers



La Métropole porte parmi ses politiques publiques celle du logement, pilotée par la direction de l'Habitat et du logement (DHL - DSHE). Depuis peu, elle développe une politique d'offres de logements abordables, dont le BRS ou bail réel solidaire. « *Le bail réel solidaire est une solution pour devenir propriétaire à moindre coût* » indique Valérie Munier, responsable du service Développement et renouvellement de l'offre d'habitat à la DHL. Le principe ? La Foncière solidaire du Grand Lyon achète le terrain et les propriétaires acquièrent seulement les murs et paient à cet organisme un loyer mensuel symbolique de 2€ par m². Résultat : l'accès au BRS dépendant des ressources et de la composition du foyer, un logement à la moitié du prix du marché. Sont déjà en cours de commercialisation 75 logements situés à Dardilly, Villeurbanne et Lyon 7^e. D'autres opérations seront commercialisées en 2022 à Confluence (Lyon 2^e), Duvivier

(Lyon 7^e), Lyon 8^e et à la Part-Dieu (Lyon 3^e). Au total, pas loin de 200 logements sont proposés dans ces opérations.

La Métropole communiquera aux agents régulièrement des informations sur ces programmes. Si vous êtes intéressé, soyez-y attentif et prenez contact auprès de l'Agence d'information sur le logement département du Rhône Métropole de Lyon (ADMIL).

→ **Sur rendez-vous du lundi au jeudi, de 9h à 18h au 9, rue Vauban 69006 Lyon.**
Contact : 04 78 52 84 84 ; contact@adilrhone.org

Par ailleurs, si vous rencontrez des difficultés relevant de l'urgence sociale en matière de logement, le service Action et Innovation sociale de la direction Responsabilité sociétale de l'employeur et préventions (DRHMG) peut être votre interlocuteur.

→ **Contact : 04 78 63 41 37 ; ass-drh@grandlyon.com**

CHALLENGE MOBILITÉ : AU TRAVAIL, J'Y VAIS AUTREMENT !



Le jeudi 2 juin, la Métropole participera au 12^e challenge Mobilité régional. Ce jour-là, chacun est invité à laisser sa voiture individuelle au garage au profit de la marche, du vélo, des transports en commun, du covoiturage, du télétravail... Pour l'occasion, un événement sera organisé sur le parvis de l'Hôtel de Métropole avec différents partenaires internes et acteurs de la mobilité sur notre territoire.



11h11
L'instant Métropole

VENDREDI 20 MAI À 11H11 :
WEBINAIRE « L'INSTANT MÉTROPOLE » SUR LE THÈME DES MOBILITÉS

Inscriptions à venir sur Comète

Votre avis sur votre journal interne



Le service Communication interne va réaliser avec la société Nova 7 une évaluation de votre journal interne, *Le Petit Métropolitain*. Durant les mois d'avril et mai, des enquêteurs se rendront sur différents sites de la Métropole pour interviewer un échantillon de 1000 agents. Merci de leur réserver le meilleur accueil. Toutes vos remarques et suggestions seront les bienvenues pour nous permettre de vous informer le plus utilement possible. Si vous avez des questions à ce sujet, n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse communicationinterne@grandlyon.com.

L'oreille interne, à vos écouteurs !

Un nouvel épisode du podcast réalisé 100% par la communication interne est disponible. Au programme, découvrez l'expérience d'une retraitée, le métier de conseiller numérique, ce qu'est le Duo Day et les événements internes sur l'égalité femmes/hommes.

— Nouveau —

PODCAST
A retrouver chaque mois



L'OREILLE
interne

À écouter sur toute plateforme audio et à télécharger sur Comète

Disponible le 22 mars

EP.04



UNE PRIME ACHAT VÉLO 2022 PLUS SOCIALE



L'équipe du service Affaires européennes basée à Lyon

Le Conseil de la Métropole des 14 et 15 mars a voté une nouvelle prime achat vélo pour l'année 2022 dont, comme les deux années précédentes, la gestion sera assurée par l'équipe encadrée par Farid El Makrini, responsable unité Instruction aide à l'achat vélo au sein du service ZFE, aide et conseil à la mobilité de la direction Mobilités (DUM).

Deux nouveautés sont à intégrer par les services métropolitains. En effet, afin de rendre le vélo le plus accessible à tous, le seuil du revenu fiscal a été rehaussé. Cela doit contribuer au maintien du développement des mobilités douces en faisant bénéficier de ce dispositif à davantage de métropolitains. Par ailleurs, pour les foyers les plus modestes, une somme forfaitaire de 100 euros est désormais octroyée pour l'acquisition d'un vélo mécanique d'occasion reconditionné.

L'achat de vélos d'occasion reconditionnés doit être effectué auprès d'une structure s'inscrivant dans une logique de réemploi et de reconditionnement de vélos initialement destinés à la destruction ou inutilisables en l'état. Une politique gagnant/gagnant qui allie sport, santé, lutte contre la pollution et insertion pour les personnes les plus éloignées de l'emploi.

→ Les renseignements relatifs à l'aide à l'achat vélo sont à retrouver sur le site grandlyon.com dans l'onglet services.

C'est décidé, au printemps, je donne mon sang !



Les prochaines collectes de sang auront lieu :

- **le 12 mai** à l'Hôtel de Métropole
- **les 14 et 15 juin** à la Cité de la Gastronomie (Grand Hôtel-Dieu, Lyon 2^e)

→ Infos à venir sur [Comète](#)



Zone à Faibles Émissions : une nouvelle étape pour améliorer l'air métropolitain

Afin de réduire la pollution de l'air liée au trafic automobile, le Conseil de la Métropole des 14 et 15 mars a acté qu'à partir du 1er septembre 2022, les voitures et les deux roues classés « Crit'air 5 » ainsi que les véhicules « non classés » ne pourront plus circuler à l'intérieur de la ZFE. La Métropole propose de nombreuses aides financières dont pourront bénéficier près de 70% des foyers fiscaux pour changer de véhicules, en complément de celles délivrées par l'État.

Pour comprendre les enjeux et connaître les agents impliqués dans cette démarche ambitieuse, regardez en replay le webinaire « 11h 11 : l'instant Métropole » sur Comète ou en flashant le QRcode suivant :



→ Tous les détails de ces aides sont dans la rubrique Grands Projets sur [Comète](#).



Médailles du travail

Pour demander/obtenir votre médaille au titre de la promotion 2022, constituez votre dossier avant le 30 avril.

→ Retrouvez les pièces à remplir sur [Comète](#), rubrique Ressources Humaines

ÉDITO



JULIEN ROLLAND,
Directeur général adjoint au
Développement Responsable

La cybersécurité est l'affaire de tous, l'expression est connue, mais pour autant comment la traduire dans notre quotidien de travail ?

La question est d'autant plus importante que le risque cyber est un risque métier pouvant lourdement impacter notre fonctionnement interne jusqu'à notre relation aux usagers, comme cela a été le cas dans plusieurs collectivités françaises.

La cybersécurité ne peut donc pas se résumer à une problématique informatique ou dit autrement « ce n'est pas juste une question d'informaticiens ». Elle est transverse, nous concerne tous, dans tous les services, et exige une approche 360°.

Car la plupart des cyberattaques qui réussissent, et il y en a, y parviennent à cause du « facteur humain ». La vigilance doit s'imposer à travers une formation régulière des équipes, la séparation des usages professionnel et personnel, la sécurisation des téléphones, le changement régulier des mots de passe, les mises à jour logicielles, la mise en place de procédures internes, ou bien encore une précaution particulière avant toute ouverture de pièce jointe. Je remercie les équipes de la DINSI de leur implication et invite chacune et chacun à les aider au quotidien en adoptant un comportement responsable et en continuant à rester vigilant et à adopter les bons réflexes.

CYBER SÉCURITÉ, APPEL À LA PLUS GRANDE VIGILANCE

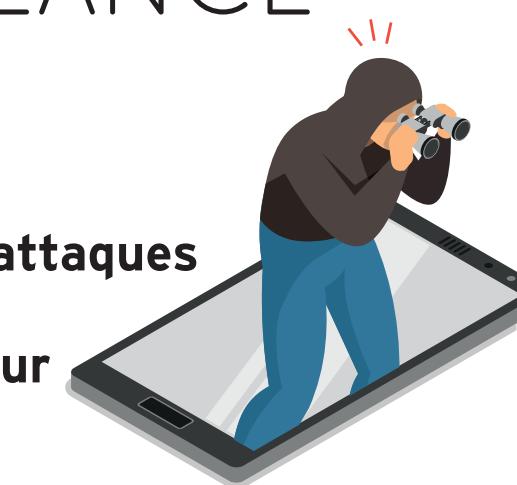
**85%
des cyberattaques
sont liées
à une erreur
humaine**

Interview de

Marc Watin-Augouard, Président de l'Institut National pour la Cybersécurité et la Résilience des Territoires IN.CRT et Général d'Armée de gendarmerie



Général
Marc Watin-Augouard



« Ça maintient jeune, la cybersécurité ! Chaque jour, je découvre que j'étais ignare la veille. » Marc Watin-Augouard ne manque pas d'humour, ni d'humilité. Juste de temps. À tel point qu'il est rare que cet homme au CV long comme le bras s'exprime dans les médias. Il a cependant accepté d'évoquer pour nous l'avenir de la cybersécurité en France. Entre collaboration privé-public, souveraineté numérique et risques à venir, il nous livre son analyse.

Le secteur public, par nature non marchand, est-il autant menacé que les entreprises du privé par les attaques cyber ?

Il ne faut pas faire de distinction : dès lors que vous êtes connecté, vous êtes une cible



et donc une victime potentielle. La donnée est la matière première de la transformation numérique ; c'est aussi la proie des prédateurs. Sa valeur peut être considérable si l'on fait l'inventaire du patrimoine informationnel des acteurs publics. Parce que le secteur public se croyait plus à l'abri des attaques, il s'est parfois moins bien protégé.

Quelle est la nature de cette menace, sur quoi porte-t-elle pour les collectivités ?

Deux objectifs au moins peuvent être poursuivis par les attaquants : extorquer de l'argent ou extraire des données, notamment à caractère personnel. C'est ce que l'on observe depuis le début de la crise Covid-19. Parfois les deux actions se conjuguent avec la « double extorsion » qui consiste à extraire les données pour exercer un chantage sur les personnes concernées. Une collectivité peut aussi être visée dans le cadre d'une « attaque en rebond » pour s'en prendre à une autre cible avec laquelle elle est en relation.

Qui sont les hackers ?

Quelles sont leurs motivations ?

Ils peuvent être « autonomes », agir pour le

compte d'États peu scrupuleux ou utiliser internet à des fins de propagande ou d'apologie du terrorisme. Ce qui est certain, c'est que leurs organisations deviennent de plus en plus structurées et commettent des actes qui relèvent de la criminalité organisée à très grande échelle. Ils n'ont aucune morale et agissent en opportunité, en visant souvent les cibles les plus faibles. Les liens de certains groupes avec certains États ne font plus de doute. Il suffit de lire les décisions de l'Union Européenne imposant des mesures de coercition pour constater qu'il s'agit de Russes, de Chinois et de Nord-Coréens... La cybercriminalité approche la cyber-conflictualité.

Quel est l'état de la pression aujourd'hui ?

Elle est très forte, mais je crains que nous ne soyons qu'au début d'une nouvelle époque en matière de sécurité et de

défense. Les prédateurs migrent du monde réel vers l'espace numérique, car ils n'ont jamais été aussi proches de leur victime et aussi éloignés de leur « juge ». Les États découvrent dans l'espace numérique un terrain pour régler leurs comptes : la « banderille numérique » remplace la politique de la canonnière. L'État doit prendre en compte cette nouvelle donne en agissant aussi dans le cadre d'une coopération public-privé inédite.

Sécurité et expérience utilisateur peuvent-elles être compatibles ?

Selon moi la vraie question est celle du partage d'une culture de cybersécurité qui n'est plus le monopole des responsables techniques. Elle doit être possédée par tous les acteurs de l'entreprise, du service public, car chacun détient une part de la solution mais aussi une part de responsabilité.



10 CONSEILS POUR SÉCURISER VOS USAGES PRO ET PERSO

mémoriser

- 1 Utilisez des mots de passe différents pour tous les services professionnels et personnels auxquels vous accédez 
- 2 Ne mélangez pas votre messagerie professionnelle et personnelle 
- 3 Ayez une utilisation raisonnable d'Internet au travail 
- 4 Maîtrisez vos propos sur les réseaux sociaux 
- 5 N'utilisez pas de service de stockage en ligne personnel à des fins professionnelles 
- 6 Faites les mises à jour de sécurité de vos équipements 
- 7 Utilisez une solution de sécurité contre les virus et autres attaques 
- 8 N'installez des applications que depuis les sites ou magasins officiels 
- 9 Méfiez-vous des supports USB 
- 10 Évitez les réseaux Wi-Fi publics ou inconnus 



Pour en savoir plus ou vous faire assister, rendez-vous sur Cybermalveillance.gouv.fr

« Chacun doit prendre conscience du risque numérique actuel »

Les collectivités territoriales sont les cibles privilégiées des cybercriminels, et la crise sanitaire comme la guerre en Ukraine n'arrangent rien au problème, bien au contraire.

Les attaques informatiques ont été multipliées globalement par quatre en 2021, tandis que les attaques par rançongiciel sont en hausse de 60 % depuis le début de l'année 2022. Ces chiffres sont également vrais pour les collectivités territoriales et plus particulièrement pour la Métropole de Lyon dont la taille et l'importance la désignent comme une cible.

Les hackers rivalisent d'ingéniosité : défaçages (intrusion sur un site web pour en modifier le contenu), attaques par rançongiciels, minage (utilisation d'ordinateurs de la collectivité pour fabriquer des crypto-monnaies) ou d'autres encore comme le cheval de Troie Emotet qui ouvre une porte dans l'infrastructure pour faciliter les utilisations frauduleuses...

Mais qu'en est-il pour la Métropole de Lyon ? Est-elle comme nous l'avons vu plus haut une cible privilégiée ? Et comment s'organise-t-elle pour faire face à la menace ? La Métropole a la chance d'avoir à la DINSI l'un des plus éminents spécialistes en matière de cybersécurité, en la personne de Frédéric Pointu. Décryptage.

3 questions à

Frédéric Pointu, responsable Sécurité des systèmes de l'information (SSI) à la direction Innovation numérique et systèmes de l'information (DINSI - DDR).

Quels sont les principaux facteurs qui pèsent sur la sécurité informatique d'une organisation comme la Métropole ?

Pour faire simple, il existe cinq failles principales, à commencer par les agents eux-mêmes dont le comportement est la faille de sécurité informatique la plus simple à exploiter par les hackers. Par méconnaissance ou manque de vigilance, ils sont rarement conscients des cyber-risques auxquels ils exposent l'organisation dans laquelle ils travaillent. En second lieu, les boîtes e-mail qui concentrent



Frédéric Pointu et Jean-Luc Laroche, coordinateur opérationnel Sécurité du SI

à elles seules l'essentiel des cyberattaques. Les boîtes e-mail professionnelles ne sont pas les seules concernées, les boîtes personnelles, utilisées au travail, multiplient, elles aussi, les risques d'infection et de propagation de virus au réseau informatique. En troisième lieu, les accessoires et applications externes, sources d'intrusion non contrôlées : clés USB, disques durs externes, lecteurs de musique... Tout appareil externe introduit à la Métropole et connecté aux équipements informatiques représente une porte d'entrée idéale pour ➔

Le billet de l'ANSSI

Face aux tensions liées au contexte international actuel, l'ANSSI nous appelle à la plus grande vigilance, par la voix de Mathieu Delaplace, son délégué général à la Région Rhône Alpes Auvergne.

L'ANSSI, Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information, est l'autorité nationale en matière de Sécurité des Systèmes d'Information. Cette agence est placée sous tutelle du Secrétariat Général de la Défense et de la Sécurité Nationale, autorité chargée d'assister le Premier ministre sur les questions de défense et de sécurité nationale.

À ce titre, l'ANSSI a plusieurs missions : élaborer la réglementation en matière de sécurité numérique ; favoriser l'émergence de solutions numériques sécurisées ; assister les entités publiques et privées dans l'élévation de leur niveau de sécurité

numérique ; détecter les cyberattaques et assister les victimes.

Et malheureusement, des cyberattaques, en France, nous en détectons tous les jours. Ceci témoigne d'un niveau de « cybermenace » très élevé. La menace la plus prégnante est aujourd'hui celle des groupes cybercriminels qui mènent des attaques de type rançongiciel. Si subir une attaque est quasiment une fatalité, il y a quand même moyen de réduire très fortement les risques et de limiter l'impact d'une attaque au moment où elle se produit. Notamment, il peut arriver qu'un utilisateur se fasse avoir par un courriel d'hameçonnage (phishing) et que cela permette à un attaquant d'arrêter toute l'activité d'une organisation : la sécurité numérique est l'affaire de tous.

Ainsi, la formation des utilisateurs aux bonnes pratiques de sécurité numérique est un point essentiel pour réduire les risques numériques. On ne peut donc que recommander à tous de consulter les ressources disponibles gratuitement sur Internet : le MOOC (Massive Open Online Course), ainsi que les guides de l'ANSSI ou encore les bonnes pratiques publiées sur le site d'Assistance aux victimes de CYberMALveillance (ACYMA), et de respecter les règles de sécurité exigées par la Métropole de Lyon. Si elles peuvent paraître contraignantes, elles sont là pour vous protéger et vous éviter d'être LA porte d'entrée d'une attaque aux effets désastreux !

→ les hackers. En quatrième lieu, le wifi et les objets connectés participent, eux aussi, des nouveaux modes d'infiltration. La généralisation du wifi, plébiscité par les hackers, complique un peu plus la donne. Généralement, si notre réseau en interne est bien sécurisé, ce n'est pas forcément le cas des réseaux que les agents utilisent en déplacement, via les bornes publiques, dans les transports ou à domicile. Et enfin, l'obsolescence des matériels et outils informatiques que nous utilisons et les limites de capacités des équipes informatiques dont le métier n'est pas, en premier lieu, leSSI. Tous ces éléments viennent encore fragiliser l'édifice.

PréSENTEZ-NOUS LES ÉQUIPES QUI TRAVAILLENT SUR LA CYBERSÉCURITÉ ET COMMENT VOUS VOUS ÊTES ORGANISÉS POUR PROTÉGER LA COLLECTIVITÉ ET LES AGENTS DES ATTAQUES ?

Le travail sur la cybersécurité est réalisé par plusieurs acteurs. Elle est composée de 5 personnes, dont les relais AI/MOI déployés partout dans les directions et services, auxquels il faut ajouter des relais particuliers au sein de services informatiques, dit industriels : assainissement, eau potable, tunnels et voies rapides, feux tricolores...

QUELLES PARADES AVEZ-VOUS TROUVÉES ?

La cybersécurité considère souvent que la solution se trouve « entre la chaise et le clavier », par exemple via l'utilisation de mots de passe efficaces. La culture interne est donc un point essentiel du niveau de protection d'un système d'information (SI). Au nombre des actions mises en œuvre pour augmenter la maturité cybersécurité de la Métropole, nous avons mis en place plusieurs modules de e-learning créés en interne et disponibles sur Comète.

Et dernièrement nous avons lancé une campagne de sensibilisation au phishing (courriel d'hameçonnage) dont les résultats seront communiqués prochainement.



Focus sur l'équipe déléguée à la protection des données

Quand protection des données personnelles et sécurité informatique riment avec protection des données des citoyens, l'équipe déléguée à la protection des données (DPD) de la Direction des assemblées, affaires juridiques et assurances (DAAJA - DPIAF) travaille avec toutes les délégations. Elle peut d'ailleurs être saisie à l'adresse suivante : dpd-metropoledeleyon@grandlyon.com. Exemple avec la DSHE. Lucie Binetruy, Clélia Romaneli, Jeanne Charlot et Tamam-Rose Hannouche-Yonis ont communiqué à la rédaction du Petit Métropolitain un texte pour nous éclairer sur leur activité. Merci à elles pour cette contribution !



Tamam-Rose Hannouche-Yonis et Lucie Binetruy

Hors les murs : le cas d'Angers, victime d'une cyberattaque



la sécurité du SI de la Ville et de la Métropole d'Angers.

Victimes d'une attaque informatique début 2021, les services de la Ville et de la Métropole d'Angers se sont retrouvés paralysés du jour au lendemain. L'événement a été largement relayé par la presse et a stupéfié, par sa violence comme par ses conséquences, tous les observateurs. Témoignage de Luc Dufresne, responsable de

TOUT A COMMENCÉ...

En 2020 avec un changement professionnel. Me voilà donc RSSI pour la communauté urbaine d'Angers, la ville d'Angers et son CCAS. Le premier gros dossier arrive mi-mars : un nouveau virus (pas informatique) va mettre d'office tous ceux qui le peuvent en télétravail et venir encore dégrader la sécurité pas fameuse de nos systèmes d'information : ouverture d'accès, gestion hasardeuse de comptes, copie de fichiers dans tous les sens.

Une des premières questions qui m'a été posée par ma hiérarchie était : « Et à Angers, comment est-ce que l'on se situe ? ». Franchement ? Pas mieux qu'ailleurs.

Les mesures de sécurité informatique constituent la mise en œuvre pratique, concrète, des principes juridiques de protection des données des citoyens, des agents et des élus du territoire.

Au sein de la DSHE, la délivrance d'aides et de services d'accompagnement aux usagers requiert de traiter au quotidien des milliers de données personnelles, parfois qualifiées de sensibles, et de les partager avec d'autres partenaires institutionnels en vue de faciliter

les démarches et de fluidifier le parcours des bénéficiaires.

Pour répondre à cette exigence combinée de circulation accrue des données personnelles et de protection de la vie privée, le binôme « DPD-RSSI » travaille depuis des années en étroite collaboration, notamment dans la mise en place du plan d'actions de conformité au Règlement Général de Protection des Données (RGPD). Après la phase initiale de sensibilisation des agents à la mise en œuvre en interne du

RGPD (depuis mai 2018), la seconde phase du plan d'actions de la Métropole de Lyon vise à contrôler et garantir, au moyen d'audits, la conformité au RGPD et/ou au Référentiel Général de Sécurité (RGS), des différents traitements de données personnelles.

Nous avons déjà réalisé un inventaire exhaustif des traitements sur les périmètres de deux délégations, dont la DSHE. Cette mission s'est déroulée via un prestataire entre janvier et septembre 2020.

Des formations simples et ludiques à la cybersécurité à portée de clic !

La crise sanitaire a permis de développer le télétravail pour un grand nombre de collaborateurs, ce qui est une belle avancée, mais a également fait émerger un problème : un nombre de cyberattaques grandissant et des failles de sécurité supplémentaires à appréhender. Cette problématique a mis en exergue l'importance pour la direction des Ressources humaines de travailler main dans la main avec l'équipe

Sécurité des systèmes de l'information à la DINSI, afin d'accompagner les agents métropolitains à l'utilisation des outils numériques de façon sécurisée. Ainsi, la DRH et l'équipe SSI ont développé des micro-formations interactives permettant d'acquérir les bonnes pratiques afin de télétravailler en toute sécurité. Trois modules sont d'ores et déjà proposés :

- Cybersécurité et télétravail

- Les réseaux sociaux, vecteurs de piratage - Comment les utiliser en toute sécurité ?
- Cyber-harcèlement - Comment s'en protéger ?

Notre choix s'est porté sur un format de formation flexible : les modules peuvent être suivis en une quinzaine de minutes, afin de transmettre les informations essentielles, et sont accessibles en ligne, de manière asynchrone. Les apprenants peuvent ainsi les visionner en fonction de leurs

disponibilités. À travers des quiz, des vidéos et des exemples concrets, vous pourrez ainsi développer de façon ludique vos connaissances en matière de risques et sécurité informatiques. Les informations transmises sont utiles pour se protéger dans la sphère professionnelle, mais également personnelle ! Vous trouverez ces modules Beekast sur la page Comète de la DINSI.

Donc mes premiers objectifs sont la mise en place d'une politique de sécurité, toute l'organisation et le plan d'actions qui vont avec. Mais aussi de prendre en compte la menace liée aux rançongiciels : comment éviter la crise, et que fait-on si... ? C'est donc parti pour les sensibilisations au hameçonnage, le renforcement de la sécurité de notre annuaire AD, la chasse aux vulnérabilités...

Mais pas de chance : le samedi 16 janvier 2021, à la fin du déjeuner, le directeur du système d'information m'appelle : nous sommes attaqués. Le chrono est lancé, je préviens mon entourage, les semaines à venir vont être très dures. Quel est le constat ? L'astreinte a été appelée le matin : dysfonctionnements et lenteurs sur différents logiciels. Suite aux premières investigations des fichiers chiffrés et donc illisibles ont été trouvés.

LES POMPIERS ONT NOYÉ LE SI

À mon arrivée nous déclençons donc les mesures d'urgence : protection de tout ce qui est encore propre. Nous nous déconnectons d'Internet, isolons les sauvegardes, coupons les liens entre postes de travail et les serveurs... En résumé tout le SI est coupé. Le maire et président de la communauté urbaine résumera

plus tard : les pompiers ont noyé le SI. Il n'y a quasi plus rien d'utilisable, même pas les postes des administrateurs système et réseau. Et nous ne savons pas encore ce qui s'est passé. Enfin il nous reste tout de même nos téléphones portables, et, miracle, le fixe (ainsi que le fax du sous-sol) puisque le système de téléphonie, bien qu'étant une application informatique, a été conçu pour être isolé des autres systèmes. L'étape suivante est donc l'appel aux amis : collègues, hiérarchie, autres directions mais surtout de mon côté l'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI) et un prestataire pour nous aider dans notre gestion de crise. Et le premier appel sera le bon, la cavalerie arrive lundi matin. Objectifs : comprendre comment l'attaque s'est déroulée, gérer la crise afin de piloter la reconstruction. Entre temps le dimanche a été constructif : continuer à protéger, communiquer, expliquer et surtout s'assurer que lors de l'embauche du lundi matin chacun sache quoi faire. Les cellules de crise ont rapidement été mises en place

« 2/2/2 »

Première information de notre prestataire « 2/2/2 ». Vous allez avoir environ 2 semaines quasi sans SI, 2 mois pour relancer les

applications prioritaires et 2 ans de chantiers de sécurisation. Et effectivement même si la messagerie et l'intranet étaient de retour en une dizaine de jours, il a fallu attendre le printemps pour certaines applications. Des étapes presque spectaculaires du point de vue de la Direction des Systèmes d'Information (DSI) ont été franchies avec le retour au service d'un nombre de plus en plus important de postes de travail et d'applications. Pour les utilisateurs le dernier jalon important était au mois d'octobre avec le retour d'un accès à Internet presque normal.

Mais les chantiers de sécurisation que doit maintenant mener la DSI se complexifient. Nos utilisateurs attendent toujours des accès à distance, pour le télétravail par exemple. Et les angevins sont toujours privés de certains services web. Ils doivent ainsi se déplacer pour certaines démarches, avec une organisation spécifique mise en place dans les directions concernées. Le retour de ces services est prévu tout au long du premier semestre 2022. Mais différents autres chantiers cachés devront se poursuivre, principalement pour venir sécuriser l'infrastructure et avoir des pratiques d'administration à l'état de l'art.

LA RELATION USAGER AU COEUR DE L'ACTION MÉTROPOLITAINE

La relation usager et le service aux citoyens sont l'un des fondements de l'action de la Métropole au quotidien. Il s'agit pour la collectivité de connaître les attentes, les usages de ses administrés, et de se mettre en capacité d'y répondre au mieux. Décryptage avec deux agents en charge de cette démarche, toujours en progression.



P14

Grands enjeux de ce nouveau mandat liés à la relation usager



Guillaume Laigle,
chef de projet relation
usager, Direction
Valorisation et
modernisation de
l'action publique
(DVMAP)

Les usagers ont aujourd'hui une demande de plus en plus forte de transparence et de liens directs avec la collectivité.

Parallèlement à ces attentes qui se font jour chez les usagers, la Métropole, elle, porte en ce début de mandat de nouvelles thématiques et de nouveaux services qui impactent directement les habitants et une relation de proximité avec les usagers. C'est le cas de la ZFE, mais aussi des offres en matière de logement ou d'économie d'énergie. Cela implique aussi pour la Métropole une nouvelle organisation, plus proche des territoires (territorialisation des services), plus transversale, pour fluidifier et faciliter la relation avec les habitants. On s'aperçoit donc que les réflexions autour de la relation

usager sont très structurantes pour la collectivité. Ce sont des préoccupations qui questionnent toute l'administration et pas seulement les agents spécifiquement en charge de ce sujet. Comment la Métropole répond à ces enjeux ?

POURQUOI UN GUIDE SUR LE SOCLE COMMUN ?

L'objectif de ce guide est d'acquérir une vision partagée de ce qu'est une relation de service performante, efficace et satisfaisante pour l'usager. Il s'agit de contribuer à créer une culture commune à tous les agents de la Métropole sur ce sujet de la relation usager. Ce guide présente donc nos missions, nos valeurs et les impacts attendus en matière de relation aux usagers.



COMMENT IL A ÉTÉ RÉALISÉ ?

Ce livret a été réalisé via une démarche singulière car très participative et transversale au sein de la Métropole de Lyon. Une cinquantaine d'agents de tous métiers, venant de différentes

délégations, y ont contribué et ont permis d'appréhender les enjeux et objectifs de la relation à l'usager sur notre territoire.

Des travaux collaboratifs ont permis de dessiner et d'écrire collectivement ce socle commun, symbole d'une vision partagée et de la défense du service public



ET LA SUITE

Ce premier tome, le socle commun, constitue une première étape. Un deuxième tome sur les outils de la relation usager à mobiliser est en cours de réalisation. L'objectif est qu'il soit très concret et opérationnel. Il présentera les différents outils dont disposent les agents et les directions pour développer leurs services aux usagers. Cela pourra prendre la forme de guichets, de plates-formes numériques ou autres. Ce tome 2 devrait être distribué en juin 2022.

La démarche accueil



Léo Malléroit,
chargé de mission
auprès de la DGA
DSHE, chargé de la
relation usager, du
numérique et du lien
avec les CCAS

La mission d'accueil en Maison de la Métropole de Lyon (MDML) est très importante car elle matérialise le premier contact qu'aura un usager avec la Métropole. L'amélioration continue des accueils est donc un enjeu structurant, au bénéfice de l'habitant comme de l'agent.

Dans ce contexte, la Démarche Accueil est une réflexion réactivée au sein de la Délégation solidarités, habitat et éducation (DSHE) afin de valoriser le rôle des équipes d'accueil sur les territoires et d'identifier des pistes pour améliorer nos outils ou nos pratiques. Concrètement, six groupes de travail thématiques copilotés par des binômes de chefs de services « Ressources et moyens » des territoires vont se réunir tout au long de l'année 2022, en intégrant à leurs réflexions les partenaires intéressés, issus de la DSHE et d'autres délégations de la Métropole.

Un intérêt de cette démarche réside aussi dans sa transversalité, qui permettra des échanges avec d'autres chantiers structurants au sein de la Métropole, par exemple les projets en cours en matière de dématérialisation, ou encore la dynamique de gestion de la relation usager impulsée par la direction Valorisation et modernisation de l'action publique (DVMAP).

Trois grands objectifs sont donc poursuivis :

- Rappeler que l'accueil est une compétence en soi ;
- Dresser un état des lieux et imaginer des améliorations concrètes pour l'accueil ;
- Être en mesure de contribuer à d'autres réflexions au sein de la Métropole.

Parmi les thématiques abordées par les groupes de travail, figure celle des ressources humaines, avec par exemple la formation et la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC). Un autre groupe est dédié aux enjeux de médiation numérique dans les MDML, pour mieux répondre au nombre croissant d'usagers en difficulté d'accès aux services publics dématérialisés. Les autres groupes traitent de quatre autres thèmes prioritaires : la connaissance des publics grâce aux statistiques, les modalités d'accueil téléphonique, la dématérialisation de la relation usager et son impact sur l'accueil et enfin la création d'un socle commun des pratiques entre territoires. Par ailleurs, la démarche permet de traiter des préoccupations exprimées par les agents dans les accueils. Il est par exemple envisagé de produire une affiche rappelant aux usagers des MDML le respect nécessaire à une relation apaisée avec les agents.

[NDLR : À suivre, donc !]

UN MOBILIER PAS COMME LES AUTRES

Rendez-vous au Clip dans le 3^e arrondissement de Lyon, où Laurette Joulié, responsable magasin du CTM (cf Regards croisés du mois dernier), rejoint Francis Giacomin qui va lui faire découvrir en détail ce qu'est le mobilier urbain...

Francis Giacomin occupe le poste de gestionnaire du marché de mobilier urbain dans le service Transformation de l'espace public au sein de la direction nouvellement créée des infrastructures et de l'exploitation des mobilités (cf dossier DGEEP dans Le Petit Métropolitain du mois de mars). « *Le mobilier urbain concerne à la fois les abris voyageurs - bus, taxi, covoiturage - et les panneaux d'information - institutionnels et publicitaires - aux formats 2m² et 8m²*, explique Francis. *En tant que responsable opérationnel de la gestion du marché passé avec la société JCDecaux*, je suis l'interlocuteur technique privilégié de JCDecaux, mais aussi du Sytral, de Keolis et des communes métropolitaines pour tout ce qui concerne le mobilier urbain.* »



BIO EXPRESSO



Francis Giacomin
Arrivé à la Courly en 1987, Francis a rejoint la voirie en 1998. Du patrimoine des carrefours à feux en passant par la signalisation directionnelle, les études multimodales... et, depuis 2019, la gestion du marché de mobilier urbain d'information, la mobilité n'a plus de secret pour lui !

DÉFINIR LE BON EMPLACEMENT

Francis pilote les demandes de déplacements et d'implantations des mobiliers urbains sur le domaine public communautaire dans le respect des normes de cheminement et d'accessibilité sur la voirie et les espaces publics. « *Les petits aménagements de voirie, environ un par jour ouvré, entraînent très souvent des déplacements de mobilier urbain*, indique Francis. *Pour chaque micro-chantier de dépose/pose d'un mobilier existant, je dois réaliser un devis, un engagement comptable, un ordre de service..., assurer la coordination des interventions et constater sur le terrain la bonne mise en œuvre des travaux.* » Les gros chantiers tels que les nouvelles lignes de tram, la SPL Part-Dieu... nécessitent, quant à eux, souvent l'installation de nouveaux abris voyageurs. « *Dans le*





LE MOBILIER URBAIN DANS LA MÉTROPOLE DE LYON

2100
abris voyageurs

150
panneaux 8 m²

490
panneaux 2 m²

5 000
vélo'v
et **428**
stations



cadre de notre marché, nous pouvons installer jusqu'à 35 abris neufs/an sur le territoire métropolitain. Il existe une multitude de modèles différents parmi lesquels choisir. L'objectif est que l'abri s'intègre harmonieusement dans la ville et qu'il réponde aux besoins et au bien-être des usagers. »

Derrière son ordinateur, Francis assure le suivi informatique des bases de données des différents parcs de mobiliers - abris voyageurs, panneaux d'information mais aussi stations vélo'v -, et met régulièrement à jour le système d'information géographique (SIG). Cela permet de partager sur des cartographies l'emplacement précis de tous les mobiliers urbains.

INNOVER POUR RENDRE LA VILLE PLUS AGRÉABLE

Animé par la volonté d'améliorer la qualité de vie en ville, le service Transformation de l'espace public dans lequel travaille Francis expérimente régulièrement de nouveaux dispositifs. Des compteurs piétons ont par

exemple été installés dans certains abris voyageurs, les données ainsi récoltées seront exploitées par le PC Criter. Autre innovation : le dispositif « ÉcoMégot » déployé sur la ligne de bus C6 qui a pour objectif de réduire les mégots jetés par terre, grâce à l'installation dans les abris voyageurs de cendriers et d'une campagne de communication.

* Marché public de mobilier urbain intelligent et de vélos en libre-service signé entre JCDecaux et la Métropole de Lyon en 2017 pour une durée de 15 ans.

IMPRESSIONS

LAURETTE JOULIÉ

Ce métier m'était totalement inconnu ! Francis est investi et très autonome sur son poste qui exige d'être structuré et minutieux. Merci à lui pour cette découverte, je regarderai les abris voyageurs différemment désormais.



QUE FAIT l'équipe mobile ?



Réunion mensuelle de l'équipe mobile

L'équipe mobile, rattachée à la direction des ressources humaines (DRHMG), a pour vocation de répondre à un besoin ponctuel et identifié au sein d'un service de la Métropole en cas d'absence du personnel ou pour faire face à un accroissement temporaire d'activité. Une sorte d'« intérim interne » !

Les agents de l'équipe mobile interviennent temporairement dans les services, soit pour remplacer des agents absents, soit en renfort en cas de surcroît d'activité. Les missions, essentiellement administratives, durent en moyenne 6 mois. « Nous recevons chaque année environ 230 demandes* en provenance des SRH, explique Emmanuelle Sommet, responsable du service Recrutement et manager de l'équipe mobile. En fonction des besoins recensés et des disponibilités, nous affectons les agents de l'équipe mobile dans les différents services. » Les 33 postes permanents de catégorie C ne permettant pas de couvrir l'ensemble des besoins, des recrutements de contractuels viennent compléter l'effectif de l'équipe mobile. C'est au total environ 60 personnes mises à disposition chaque mois dans les services.

Adaptabilité et polyvalence

Intégrer l'équipe mobile implique l'acceptation de divers engagements comme des changements de missions à des fréquences plus ou moins régulières, la mobilité géographique sur tout le territoire métropolitain**... « Ce poste exige une forte adaptabilité, à la fois à un nouveau métier, mais aussi à une nouvelle équipe, un nouveau management, de nouveaux locaux, de nouveaux process... et cela du jour au

lendemain, précise Sandrine Leprêtre qui a effectué une dizaine de missions différentes au cours de ses 6 années passées au sein de l'équipe mobile. J'ai travaillé pour la DSHE, la DINSL, la DRH, l'Eau, la Voirie... J'ai beaucoup appris à travers ces expériences. Changer de poste régulièrement a un côté très formateur ». Autre avantage : pas le temps de se lasser, et donc une meilleure motivation sur le long terme !

La polyvalence est aussi une compétence indispensable pour exercer ce métier. La majorité des agents de l'équipe mobile ont un parcours suffisamment diversifié pour apporter de la valeur ajoutée aux services qu'ils rejoignent. « Avant d'intégrer l'équipe mobile, les agents passent des tests pour valider leurs compétences bureautiques notamment, explique Sandrine Bernardi, gestionnaire de l'équipe mobile, au sein du service Recrutement. Ils suivent également des formations tout au long de leur parcours, pour notamment apprendre à maîtriser les logiciels métiers. » Et pour cause, à sa prise de poste dans un nouveau service, l'agent doit être rapidement opérationnel !

Un management bienveillant

Si elles ne sont pas au quotidien avec l'équipe mobile, Emmanuelle Sommet et Sandrine Bernardi ont développé une vraie relation de confiance avec ce collectif de travail atypique. Elles sont disponibles, à l'écoute et réactives pour trouver des solutions aux problèmes que peuvent rencontrer leurs agents répartis aux quatre coins des services métropolitains.

*2/3 concernent des postes d'assistant(e)

**90% des missions ont lieu à Lyon.

Vous souhaitez rejoindre l'équipe mobile ?
Contact : equipesmobilesadministratives@grandlyon.com



PAROLE

D'AGENT

Estelle Agussol,

35 ans d'expérience dans l'administratif et équipe mobile depuis 3 ans.



« Les services sont souvent ravis de me voir arriver pour leur venir en aide dans leurs tâches quotidiennes. Pour autant, je dois être proactive, ne pas hésiter à aller vers mes nouveaux collègues et parvenir à gagner rapidement leur confiance. Je fais partie de l'équipe, sans en faire réellement partie car je ne fais que passer ! C'est d'ailleurs ce que j'apprécie, cela me permet de faire de nouvelles rencontres mais sans être impliquée dans les tensions qu'il peut parfois y avoir au sein d'un collectif de travail. »

POINT DE VUE

DE MANAGER

Anthony Pera,

Responsable d'unité Achats et finances à l'IDEF



« Nous accueillons régulièrement des agents de l'équipe mobile dans notre service pour remplacer des agents absents. Nous sommes vraiment satisfaits de ce dispositif interne qui est réactif et nous permet d'avoir un remplaçant rapidement. On apprécie la collaboration de ces agents opérationnels, très adaptables et dont la souplesse intellectuelle et relationnelle est à souligner. Ils ont souvent déjà exercé des fonctions similaires et maîtrisent les logiciels internes. On peut donc capitaliser sur leurs expériences précédentes. »

LE GRAND CHEMIN DE SEBASTIANO RESOLLO



Responsable du secteur nettoiement dans le 6^e arrondissement de Lyon, Sebastiano Rosello est aussi chanteur gipsy à succès. Rencontre avec un agent au tempo souriant, aux couleurs ensoleillées.

Depuis quand jouez-vous de la musique ?

Depuis 2008. Un temps portier au Comptoir Espagnol à Lyon, j'ai côtoyé la communauté gitane et latino qui s'y produisait. Je me suis initié à la guitare en autodidacte, en m'exerçant parfois plus de dix heures par jour.

Qu'est-ce qui inspire votre répertoire ?

Du fait de mes origines andalouses, la musique du Sud, tantôt joyeuse, tantôt nostalgique, mais toujours généreuse. J'ai d'ailleurs récemment assuré la première partie d'Enrico Macias, entendu toute mon enfance à la maison. Il me plaît également de reprendre certains standards français des années 60, 70 et 80, en les boostant de bonne humeur. Cela va de Sardou à Aznavour en passant par Johnny. Partager avec le public « Qu'on me donne l'envie » ou « Diego » enflamme une salle. Un pur bonheur !

Comment travaillez-vous ?

Seul pour répéter, mais tout le reste en famille. En effet, pour répondre aux sollicitations, ma femme a suivi une formation d'agent d'artiste et elle en assure désormais la fonction. Notre fille danse sur scène. Quant à mon fils, il a, un temps, joué des percussions. Il y reviendra peut-être.

Parlez-nous de votre premier album ?

Interpréter demeure un vrai plaisir, mais j'ai ressenti le besoin de parler de mon histoire en employant mes mots et en inventant ma propre

rythmique. Cet album, sorti le 14 février dernier, s'intitule « *Mi Camino* » ; ce qui signifie « *Mon chemin* » en espagnol. Il fourmille de clins d'œil à ma grand-mère, mon adolescence, la rencontre avec mon épouse, etc. C'est un livre ouvert sur ma vie. Il s'achète sur toutes les plateformes (Spotify, Deezer, Amazon...) au prix de dix euros.

Où peut-on vous entendre ?

Dans les bars, dans les festivals m'inscrivant dans leur programmation comme par exemple « Lyon du Rire » qui m'offre la chance de me produire à la Bourse du Travail le 13 mai prochain à 19h30*. En 2022 et 2023, j'ai une tournée en France (dans la région, à Pau...), mais aussi en Belgique et en Espagne.



→ Pour découvrir cette musique chaleureuse, n'hésitez pas à consulter la page Facebook @sebastiano artiste officiel, dont la communauté composée de plus de 5 000 personnes se montre très active, notamment quand notre collègue publie des lives ou poste des vidéos de ses concerts.

*Les places au tarif de 25 euros sont encore en vente à la Fnac. Les agents qui n'auraient pas déjà acheté leur billet au tarif de 50% au Comité social (COS), peuvent sur présentation de leur facture, bénéficier d'une participation de 30% du COS.

FAITES VOS PRODUITS MÉNAGERS VOUS-MÊME !

Parce que c'est économique, écologique et facile à réaliser, il est recommandé de confectionner ses produits ménagers. Suivez le guide !



*Ce document est consultable sur le site de la Métropole en tapant « Les produits ménagers fait-maison » ou en scannant le QR code suivant.



Merci à Laetitia Varnet, Marina Denizart et Mickael Avallet pour leur remarquable expression scénique.

LES ASSOS

COS - 215, rue Garibaldi 69003 Lyon

Horaires d'ouverture : lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 16h - fermé les mardis et jeudis
Contacts : cosmely@grandlyon.com ; Site : www.cosmely.fr ; Tél : 04 78 63 40 03



CONNEXION

2 possibilités de vous connecter au site internet du COS :

- Depuis un ordinateur : www.cosmely.fr
- Depuis votre smartphone grâce à l'application CyberCe disponible sous Android et Apple



Identifiant : votre adresse mail professionnelle (xxxxx@grandlyon.com) ou votre matricule (si vous ne les connaissez pas, contactez le service CIME au 04 78 63 43 56).

Mot de passe : si vous ne le connaissez pas, cliquez sur « Mot de passe oublié / Première connexion », un mail vous sera alors envoyé pour générer un mot de passe.

Si vous le souhaitez, vous pouvez ensuite modifier l'adresse mail qui vous sera utile pour vos prochaines connexions, en cas de mot de passe oublié ou pour vos achats sur la billetterie Emile's. Pour cela, rendez-vous dans votre espace privé (en haut à droite de l'écran d'accueil) > « Mes informations » > onglet « Email ».

LOCATIONS D'ÉTÉ



Les locations restantes sont en ligne : premier arrivé, premier servi !

Consultez le site Cosmely.fr

Lyon Sport Métropole - 33 bis cours Général Giraud - 69001 Lyon
Tél. 04 78 28 95 42 - Mail : contact@lyonsportmetropole.org
Site : www.lyonsportmetropole.org



SORTIES FAMILIALES

2 journées familiales sont organisées en 2022 :

- Le 11 juin au Parc Spirou
- Le 2 juillet à Vulcania

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 13 mai 2022.

SPECTACLES/EXPOSITIONS

LA SUCRIÈRE

- Exposition **Hyperréalisme**
- SALLE 3000
- Led Zeppelin
- Lou
- HALLE TONY GARNIER
- Alban Ivanov
- BOURSE DU TRAVAIL
- Haroun

Et de nombreux autres à découvrir sur Cosmely.fr

LYON CITY CARD,
la carte culturelle pour visiter Lyon



UNE JOURNÉE CONVIVIALE À L'ÉTANG DES BRUYÈRES

Le 22 mai prochain, plusieurs sections de Lyon Sport Métropole vous accueillent pour une journée conviviale de détente et de découverte autour de l'étang des Bruyères à Diémoz (Isère), à 40 minutes de Lyon. Diverses animations gratuites (à l'exception des balades à poney) et sans inscription sont organisées de 8h à 18h :

- Section Tir sportif : Tir au laser sur cible
- Section Plongée : Initiation à la plongée
- Section Randonnée pédestre : Balade d'étang en étang
- Section Pêche : Initiation à tous les modes de pêche de la friture à la carpe

Et en partenariat avec « Les Cavaliers des Bruyères » : des promenades à poney

Prévoyez votre panier pique-nique.

Des barbecues seront à disposition pour les cuisssons, ainsi qu'une buvette avec différentes boissons et sucreries.

Il n'est pas nécessaire d'être adhérent de Lyon Sport Métropole pour participer. Tous les agents et leur famille sont les bienvenus !

Informations : Marc Doncieux
Tél : 07 66 59 37 61
marcdoncieux30@gmail.com





POURQUOI FIN 2021 VOUS N'AVEZ PAS EU DE BONS CADEAUX ?

Lors des élections du 6 décembre 2018, notre programme commun UNSA-UNICAT était clair. Il visait à rendre le COS plus autonome des élus, en mettant fin à la présidence de droit du président de la métropole et à l'ingérence des élus, tout en l'orientant vers plus de social et des prestations loisirs plus attractives.

Notre programme commun proposait : revalorisation des aides, augmentation à 1% de la participation de la métropole au budget du COS, gestion d'une partie du contingent de logements sociaux métropolitains, pour les agents en situation de précarité et l'attribution aux agents en difficultés, de logements d'urgence etc...

Notre engagement pour défendre ce programme, a conduit, après le renouvellement des élus politiques au sein du COS et l'arrivée du nouvel exécutif en 2020, à la naissance d'une coalition entre amis pour écarter du bureau nos élus du COS.

Pour autant ils font toujours parti du conseil d'administration, seule instance décisionnelle et se battront, par tous moyens, jusqu'à l'adoption de nouveaux statuts du COS... (suite UNICAT)

Seuls on va plus vite, ensemble on est plus fort

Rejoignez-nous sur notre site commun : www.unsametropoledelyon.com

UNSA Grand Lyon - 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.
04 28 67 56 46 - unsa@grandlyon.com



...POURQUOI FIN 2021 VOUS N'AVEZ PAS EU DE BONS CADEAUX ?

... qui mettront fin à une gestion de fait des élus métropolitains, gestion de fait que la chambre régionale des comptes ne manquera pas de dénoncer à l'issue de son contrôle en cours.

Alors, pourquoi n'avez-vous pas eu de chèques cadeaux du COS en fin d'année 2021 ?

Parce qu'avec la cogestion en place, tous ont suivi l'administration et les élus qui s'y sont opposés, sauf l'UNSA et l'UNICAT.

La convention, qui lie le COS à la métropole, adoptée par tous, sauf par nos deux syndicats, aboutit à une tutelle de fait très forte des élus et soumet tout usage des excédents à une décision préalable de la collectivité, rendant impossible l'octroi de futurs chèques cadeaux de fin d'année.

L'argent du COS doit être mieux utilisé, c'est le sens de nos actions.

Seuls on va plus vite, ensemble on est plus fort

Rejoignez-nous sur notre site commun :
www.unsametropoledelyon.com

Pour plus d'information : 06 62 24 69 39
Bruno COUDRET Secrétaire Général de l'UNICAT.



CGT Métropole : 04 28 67 56 52 - cgt.metropole@grandlyon.com

CGT UFICT : 04 28 67 56 47 - cgt.ufict.metropole@grandlyon.com

Adresse d'accueil : Immeuble Gémellyon Sud - 59 boulevard Vivier Merle 69003 Lyon. BP : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.

CGT STEPCI : 04 28 67 56 54 - Syndicat-CGT-STEPCI@grandlyon.com

Adresse accueil et postale : Bourse du travail - salle 21 - Place Guichard 69003 Lyon

<http://cgt-metropoledelyon.reference-syndicale.fr/>



Régime Indemnitaire : la CFDT revendique le Complément Indemnitaire Annuel obligatoire

L'inflation serait d'au moins 3,5% en 2022. Vous avez du mal à payer vos factures d'énergie, à boucler les fins de mois ?

Dans le cadre du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP), la Métropole doit mettre en place un Complément Indemnitaire Annuel (CIA) obligatoire. Le CIA est basé sur les résultats annuels individuels de l'agent et fixé lors de l'entretien annuel. La **CFDT** revendique un CIA équitable et non basé « sur la tête du client ».

Le CIA qui peut aller de 10 à 15 % du régime indemnitaire versé est une obligation depuis 2018.

Or, malgré le rapport de la Chambre Régionale des Comptes de décembre 2020, la Métropole ne l'a toujours pas mis en place.

Nous avons alerté le Président de la Métropole, le Président de la Chambre Régionale des Comptes et le Préfet : pour l'instant pas de réponse.

C'est pourquoi, nous avons mis en ligne une pétition pour appeler les agents à demander le versement de ce CIA de manière équitable

Signez la pétition **CFDT** : <https://chng.it/tWFQWtbj>

Contactez la CFDT : 04 28 67 56 51 ou par mail cfdt@grandlyon.com
Blog : cfdtmetropoledelyon.com



Avancement de grade et promotion interne : le bilan est affligeant

Un agent s'attend à pouvoir dérouler sa carrière régulièrement. La région AURA a pris une décision positive. Leurs ratios d'avancement de grades sont à 100%. A la Métropole de Lyon, entre la note « à la tête » de l'agent, la note de son encadrement vis-à-vis de sa direction, les temps de discussions et d'arbitrages inter directions et délégations, un agent ne peut plus dérouler tout son grade durant sa carrière à la Métropole. Voilà la réalité aujourd'hui ! Pour la promotion interne, même complexité, au lieu d'appliquer des règles simples, l'administration a créé une procédure opaque pour aboutir à des listes avec un nombre fermé que nous avons découvert par vos témoignages et donc pas de promotion pour les agents. En face de cet échec criant, l'administration propose des ajustements à la marge ! Autrement dit, la Métropole de Lyon ne veut pas que vous avanciez votre carrière ici ! Les réussites aux concours trouvent plus facilement du travail ailleurs alors que l'administration a financé leur préparation. Aucune remise en cause à l'horizon !

Mobilisez-vous : rejoignez la CFTC

Syndicat CFTC - Immeuble Gémellyon Sud
Local : 59 bld Vivier Merle - Lyon 3
Boîte Postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.
Tél : 04 28 67 56 49 - 06 65 15 97 47 - Contactez-nous par mail : cftc@grandlyon.com / Blog : [https://www.cftcmetropoledelyon.fr/](http://www.cftcmetropoledelyon.fr/)



BILAN OR NOT BILAN

Le SNT CFE-CGC attendait de vrais bilans sur la campagne 2021 :

Avancement de grade - L'administration est incapable de présenter les résultats des indicateurs fixés par elle-même ! Pour autant, elle n'entend apporter que des ajustements à

la marge. De plus, **elle est satisfaite de cette campagne ! Hallucinant ! Le SNT CFE-CGC en est au 4^e courrier d'alerte sur les dysfonctionnements !**

Nous demandons, entre autres, d'augmenter les ratios d'avancement, de supprimer la limite arbitraire de 25 points d'ancienneté, de prioriser l'avis du N+1, de passer les tableaux de promouvables en CAP comme avant afin d'écartier un maximum d'erreurs, ...

Promotion interne - La procédure s'est plutôt bien déroulée malgré bien sûr des déceptions. Cependant, les délais et la 'hotline' pour le retour aux agents n'ont pas été assez pertinents. Nous proposons, entre autres, des délais plus courts et des appréciations écrites détaillées envoyées aux agents, ainsi qu'un accompagnement digne de ce nom.

Syndicat CFE-CGC Métropole de Lyon

Pour venir nous voir : Immeuble Gémellyon Sud, 59 bd Vivier Merle

Boîte Postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.

Tél : 04 28 67 56 45 - Email : cgc@grandlyon.com

Blog : cgcmetropoledeleyon.blogspot.com



Adresse postale : 20 rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03

Adresse physique : Gémellyon - 1^{er} étage - 59 Bd Vivier Merle - 69003 Lyon / **Tél.** : 04 28 67 56 57

E-mail : sud@grandlyon.com / **Site internet** : <http://www.sud-ct.fr>



FSU - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03
04 28 67 56 55 - Port. 07 63 07 86 85 - FSU@grandlyon.com



Notre syndicat Force Ouvrière a rencontré le Président de la Métropole de Lyon le 28/02/2022.

A la prise de parole de notre Secrétaire, nos revendications ont été les suivantes :

- Prime d'intéressement collectif à **600 € au lieu de 300 €** ;
- Indemnité de résidence à **3 % au lieu de 1 %** ;
- Augmentation de la participation de la mutuelle santé.

Force ouvrière ce mobilise dans l'intérêt de toutes et tous.

FO - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03
04 28 67 56 48 - fo@grandlyon.com



Élections 2022

Ce n'est pas que l'année des élections présidentielles, plus près de nous, de vous, ce sera un suffrage tout aussi direct pour lequel vous allez être sollicités ; les élections professionnelles.

Pour les agents nouveaux arrivés dans la fonction publique, il s'agit de se prononcer à l'urne pour les personnes dont vous souhaitez qu'elles soient vos porte-parole durant votre carrière. La FA sera parmi les syndicats qui présenteront une liste d'agents qui veulent s'investir pour vous accompagner et vous venir en aide à tout moment.

Nous voulons être celles et ceux qui seront présents pendant 4 ans. Notre démarche syndicale est simple et honnête, écoutez, agir, faire de notre mieux en toute circonstance.

Notre syndicat dont les objectifs sont l'information, les intérêts et la défense de nos collègues quel que soit la politique de notre collectivité et quel que soit la catégorie professionnelle à laquelle vous appartenez.

Vous avez 8 mois devant vous. Le 8 décembre 2022 à vous de vous exprimer

FA - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03
04 28 67 56 50 - fapt@grandlyon.com



Perte de sens du travail. Perte de niveau de vie.
Le personnel ne sait plus où trouver la motivation.

CNT - 44 rue Burdeau 69001 Lyon
06 76 16 38 17 - cnt@grandlyon.com



Édition 2022

01 juillet > Estivale
Avril-Juillet > Proche de vous

Informations
& inscriptions
sur **Comète** !



COM'INTERNE

GROUPE
vyv

Lyon Sport
Métropole

GRAND LYON
la métropole